

Analyses et résultats

En 10 ans l'Aquitaine a perdu le quart de ses exploitations agricoles. En parallèle, la population active agricole a perdu 26% de ses effectifs pour atteindre 92 600 personnes en 2010.

La structure familiale qui a longtemps été la base du travail dans les exploitations se recompose, le recours à l'emploi salarié se développe et les femmes y prennent leur part.

32 500 femmes exercent, en 2010, une activité agricole : 15 500 chefs, 10 000 conjointes ou apparentées et 7 000 salariées permanentes.

A l'occasion de la Journée de la femme, Agreste Aquitaine fait le point sur l'agriculture au féminin aujourd'hui.

Clélie GARNIER
Isabelle LAFARGUE

Agricultrices d'Aquitaine

32 500 femmes, en 2010, exercent une activité sur les exploitations agricoles. Les actives familiales sont majoritaires : 15 500 femmes dirigent ou codirigent une exploitation et près de 10 000 (conjointes, mères, sœurs ou filles d'exploitant) participent aux travaux de l'exploitation. A cette main-d'œuvre familiale s'ajoutent près de 7 000 salariées permanentes.

Plus d'une exploitation sur quatre dirigée par une femme

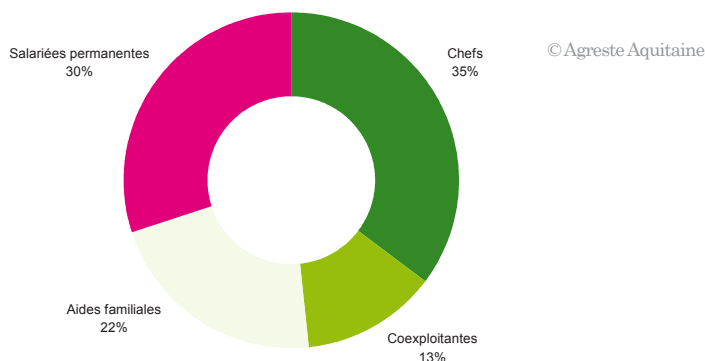
12 000 exploitations agricoles sur les 43 000 que compte l'Aquitaine sont dirigées exclusivement par une femme en 2010, soit 20% de moins qu'en 2000. Ce recul

reflète davantage l'évolution de la démographie des exploitations de notre région sur la même période (- 23%) qu'un désengagement des femmes dans la conduite d'exploitation.

Comme en 2000, plus d'un dirigeant agricole sur quatre est une dirigeante (28% contre 27% en 2000). L'Aquitaine est avec la Champagne-Ardenne la région où le taux de féminisation des chefs d'exploitation est le plus élevé, 6 points au-dessus de la moyenne nationale. Il est comparable à celui observé dans les PME (Petites et Moyennes Entreprises) françaises où moins d'une entreprise sur trois est dirigée par une femme.

Les salariées permanentes : 30% du volume de travail des actives

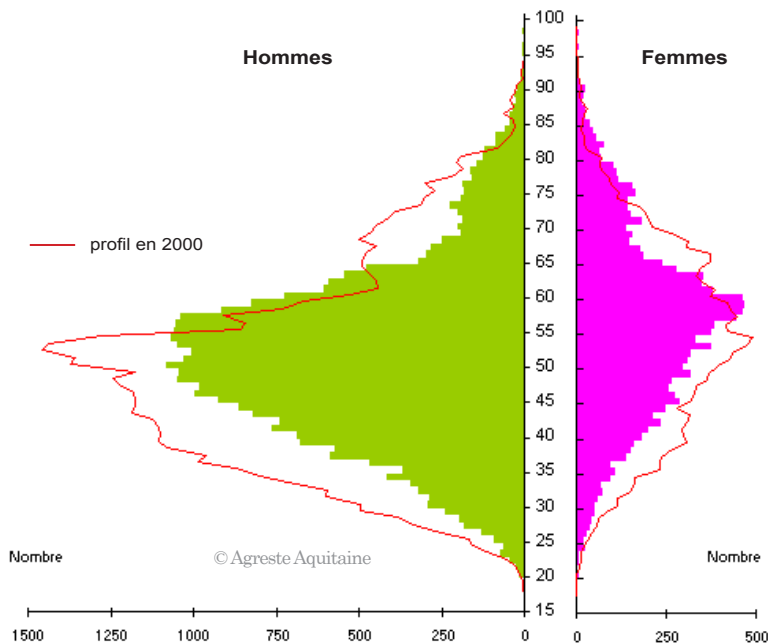
Répartition du volume de travail des actives agricoles



Source : Agreste Aquitaine - RA 2010

Deux tiers des dirigeantes ont plus de 50 ans

Comparaison des pyramides des âges des chefs d'exploitations entre 2000 et 2010 en Aquitaine



Source : Agreste Aquitaine - RA 2000 et 2010

Développement des formes sociétaires

Si la forme individuelle reste majoritaire, l'accroissement des formes sociétaires a été favorable aux femmes : un tiers des jeunes exploitantes sont premières coexploitantes, principalement sur les exploitations à responsabilité limitée (EARL) ou autres sociétés civiles (SCEA...), sur les groupements agricoles d'exploitation en commun (GAEC) et dans une moindre mesure les sociétés commerciales.

Des dirigeantes plus âgées

En Aquitaine, l'âge moyen des femmes chefs d'exploitation est de 56 ans, c'est cinq ans de plus que celui de leurs homologues masculins. La répartition des exploitantes par tranche d'âge montre un déséquilibre important avec proportionnellement moins de jeunes qu'il y a 10 ans.

Dans la tranche des moins de 40 ans, elles sont seulement 12%, c'est 5 points de moins qu'en 2000. A l'inverse les plus de 50 ans représentent 67% des chefs d'exploitation féminins avec une

progression des plus de 60 ans (une exploitante sur trois) de 4 points.

Des installations tardives pour les femmes

Les femmes prennent plus tardivement la direction d'une exploitation que les hommes. L'âge moyen auquel elles accèdent au statut de chef d'exploitation est de 40 ans, 10 ans de plus que pour

les hommes. Avant l'âge de 30 ans, seules 27% des femmes étaient exploitantes alors que 61% des hommes dirigeaient déjà une exploitation. La reprise de l'exploitation par la conjointe lors du départ à la retraite de son mari explique que le tiers des femmes sont devenues exploitantes après 50 ans.

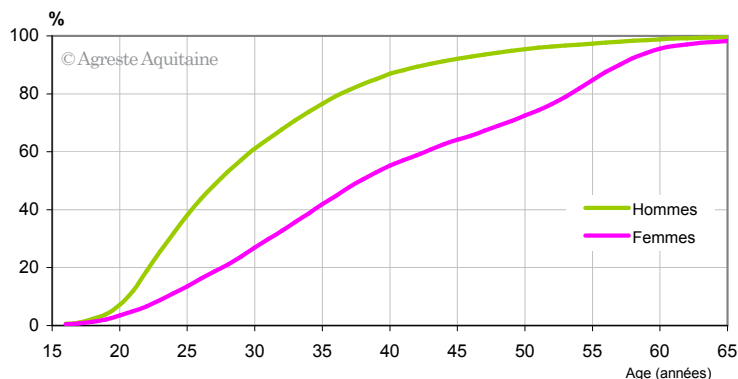
Les femmes bénéficient moins souvent que leurs homologues masculins d'une aide à l'installation. Sur les moyennes et grandes exploitations, 47% des jeunes exploitantes ont bénéficié de la Dotation Jeune Agriculteur (équivalent à la moyenne nationale pour les jeunes femmes), c'est 12 points de moins que les jeunes exploitants de la région. Le tiers de ces installations aidées concerne les élevages ovins-caprins et le quart des exploitations viticoles.

Une spécialisation à l'image des bassins de production

Que le chef soit une femme ou un homme, les orientations technico-économiques des exploitations sont quasiment identiques. Les exploitantes sont majoritairement viticultrices en Gironde, elles dirigent des exploitations céréalières, ou d'élevage hors-sol dans les Landes, de cultures céréalières, polyculture ou cultures fruitières en Lot-et-Garonne, plutôt orientées vers l'élevage en Dordogne et Pyrénées-Atlantiques.

Un quart des chefs féminins dirigent leur exploitation avant l'âge de trente ans

Age auquel femmes et hommes sont devenus chefs d'exploitation



Note de lecture : à l'âge de 25 ans, 38% des hommes et 13% des femmes sont chefs d'exploitation.

Source : Agreste Aquitaine - RA 2010

Les jeunes exploitantes sont, quant à elles, mieux représentées, d'une part en viticulture et dans les élevages ovins ou caprins, d'autre part en grandes cultures. A l'opposé, elles dirigent moins souvent des élevages de bovins lait.

Les dirigeantes de plus de 50 ans gèrent principalement des exploitations de grandes cultures (30% d'entre elles). Elles sont également souvent à la tête d'exploitations viticoles ou de polyculture.

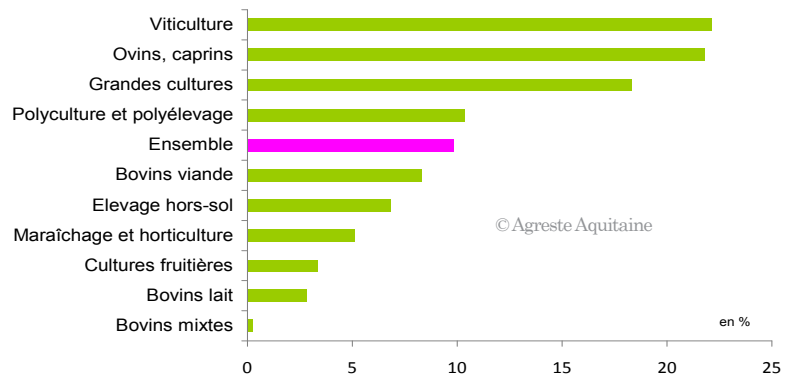
Des exploitations plus petites avec un potentiel de production moindre

Si les exploitantes d'Aquitaine dirigent plus du quart des exploitations, elles ne valorisent que le cinquième de la Surface Agricole Utilisée. Les femmes dirigent des structures de 21 hectares en moyenne, 15 hectares de moins que les hommes.

Quelle que soit la spécialisation de l'exploitation, rares sont les femmes à la tête d'une grande exploitation : une femme sur six seulement dirige une exploitation dont le potentiel de production dépasse 100 000 euros contre un homme sur quatre. A l'opposé, 56% des femmes dirigent une petite exploitation dont le potentiel de production est inférieur à 25 000 euros, contre 38% des hommes.

Une meilleure représentation des jeunes exploitantes en viticulture et dans les élevages d'ovins-caprins

Part des exploitantes de moins de quarante ans dans les différentes OTEX



Source : Agreste Aquitaine - RA 2010

Des niveaux de formation contrastés

Globalement, les femmes chefs d'exploitation sont moins formées « professionnellement » à l'agriculture que leurs homologues masculins, mais elles ont un niveau de formation générale supérieur.

Une exploitante sur quatre seulement a reçu une formation agricole contre 60% des hommes. Une partie de ces écarts résulte de la différence d'âge au moment de la prise de direction. Les jeunes agricultrices restent cependant moins formées en agriculture que les jeunes exploitants.

Dans la tranche des moins de 40 ans, elles sont la moitié à détenir

un diplôme agricole contre les trois quarts pour leurs homologues masculins. En revanche, les jeunes exploitantes, comme l'ensemble de la population féminine française ont un niveau de formation générale supérieur à celui des hommes. En 2010, la moitié des exploitantes de moins de 40 ans ont au moins le niveau du baccalauréat contre le quart des hommes d'âge égal.

Les actives agricoles se professionnalisent

L'activité féminine sur l'exploitation se structure et se professionnalise. Les femmes qui travaillent sur l'exploitation ont désormais un véritable statut d'exploitante.

Les femmes chefs d'exploitations en Aquitaine

Nombre de femmes chefs d'exploitation et leur SAU moyenne (en ha) par département

	Dordogne		Gironde		Landes		Lot-et-Garonne		Pyrénées-Atlantiques		Aquitaine	
	Nombre de femmes chefs	SAU moyenne (ha)	Nombre de femmes chefs	SAU moyenne (ha)	Nombre de femmes chefs	SAU moyenne (ha)	Nombre de femmes chefs	SAU moyenne (ha)	Nombre de femmes chefs	SAU moyenne (ha)	Nombre de femmes chefs	SAU moyenne (ha)
Ensemble des exploitations	2 468	21,7	2 485	18,1	1 600	22,3	2 105	25,3	3 256	20,9	11 914	21,4
dont Grandes cultures	443	22,2	152	33,6	727	24,6	851	29,2	1 059	15,2	3 232	22,8
dont Viticulture	199	19,8	1 822	15,8	26	22,0	122	17,2	69	13,2	2 238	16,2
dont Polyculture-polyélevage	494	24,6	113	25,5	313	22,9	378	31,4	425	24,3	1 723	25,8
dont Ovins-caprins	310	15,8	147	14,1	77	8,7	119	15,3	766	25,4	1 419	20,4
dont Bovins viande	323	37,4	67	47,0	40	19,3	111	23,3	490	23,7	1 031	29,3

Source : Agreste Aquitaine - RA 2010

En parallèle, un nombre croissant de conjointes d'agriculteurs travaillent à l'extérieur.

Plus de coexploitantes...

Plus de 3 500 femmes participent à la direction des exploitations en tant que coexploitantes, soit près d'un coexploitant sur deux (47%), c'est 3 points de plus qu'en 2000. A l'image des dirigeantes, les coexploitantes sont plus âgées que leurs homologues masculins. Plus d'un coexploitant sur trois a moins de 40 ans contre moins d'une sur cinq chez les femmes.

La coexploitation, lorsqu'elle existe, a le plus souvent un caractère familial :

plus de la moitié des coexploitantes (53%) sont des conjointes du chef d'exploitation et 45% lui sont apparentées (mère, sœur, fille...).

... mais encore beaucoup de participation de la famille

Parallèlement, 9 800 femmes, souvent des conjointes, participent aux travaux sans avoir le statut de coexploitante. Leur nombre a été divisé par deux en dix ans.

D'un côté, des aides familiales retraitées ou pluriactives, qui travaillent moins d'un mi-temps sur l'exploitation. De l'autre, des femmes, majoritairement à temps complet sur l'exploitation, dont c'est l'unique activité.

L'Aquitaine : 1^{er} employeur de salariées permanentes

L'Aquitaine tient la première place pour le nombre de salariés permanents hommes et femmes, mais a également le deuxième taux de féminisation. 6 800 femmes, soit 32% des effectifs permanents, sont salariées sur une exploitation agricole. A titre de comparaison, 26% des salariés permanents en France sont des femmes.

Elles travaillent dans les mêmes types d'exploitation que les hommes : deux tiers d'entre elles travaillent dans une exploitation spécialisée en viticulture, 10% en maraîchage-horticulture. Au niveau national,

Une conjointe sur deux ne travaille pas sur l'exploitation

52% des conjointes de chefs ou de coexploitants, soit 11 800 femmes, ne travaillent pas sur l'exploitation. Il y a vingt ans, elles n'étaient qu'un tiers. L'essentiel de cette chute de la participation à la vie de l'exploitation s'est joué entre 1988 et 2000.

Quelle que soit la tranche d'âge étudiée, en 2010, les conjointes sont moins présentes sur l'exploitation qu'il y a dix ou vingt ans. Ces femmes qui n'interviennent pas sur l'exploitation travaillent la plupart du temps à l'extérieur, amenant un revenu complémentaire pour le ménage. Elles exercent le plus souvent un métier d'employé ou une profession intermédiaire.

Les conjointes d'agriculteurs, en particulier les plus jeunes, ont un niveau d'études plus élevé qu'il y a dix ans, et choisissent désormais dans une proportion plus forte de travailler en dehors de la ferme. En 2000, un quart des conjointes de moins de 40 ans avait un diplôme supérieur au bac. En 2010, elles sont 43%.

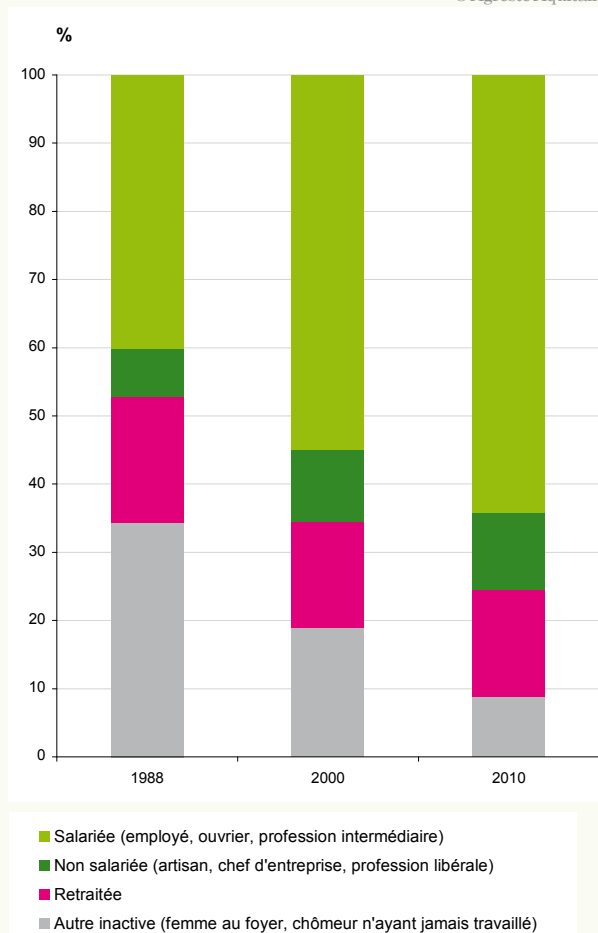
Le nombre de femmes qui n'ont aucune activité professionnelle, en excluant bien sûr les retraitées, a spectaculairement chuté en vingt ans : en 1988, 42% des femmes qui ne travaillaient pas sur l'exploitation étaient femmes au foyer, aujourd'hui elles sont une sur dix.

Dans les petites exploitations, les femmes sont bien plus nombreuses à ne pas participer aux travaux agricoles (deux tiers contre 46% dans les moyennes et grandes exploitations). Une grande part de cette différence s'explique par l'âge des femmes, plus élevé dans ces petites exploitations. En effet, hors retraitées, le taux d'activité agricole est équivalent aux autres exploitations.

Les conjointes travaillent de plus en plus à l'extérieur

Activité principale des conjointes ne travaillant pas sur l'exploitation

© Agreste Aquitaine



Source : Agreste Aquitaine - RA 1988, 2000 et 2010

les femmes ont tendance à être surreprésentées en maraîchage-horticulture, et les hommes en grandes cultures.

Plus de temps complet

Alors qu'en France moins d'un quart des femmes travaillent à temps complet (contre quatre hommes sur cinq), en Aquitaine 68% font un temps plein (huit sur dix chez les hommes). Le poids de la viticulture explique en grande partie cette « exception » régionale (49% des salariées travaillent à temps complet dans une exploitation viticole).

En dix ans, la part de femmes à temps complet a augmenté, quelle que soit la classe d'âge. Toutefois, les jeunes salariées, par choix ou par contrainte, privilégient le temps partiel.

Le salariat vieillit

Suite à la baisse du nombre d'exploitations, le salariat permanent s'est réduit entre 2000 et 2010. Les femmes ont été moins touchées. Le salariat a cependant vieilli. En 2000, 18% des permanentes avait moins de 30 ans, contre 12% en 2010. Il en est de même pour les salariées de 50 ans ou plus. En 2000, elles représentaient 18% des salariées, contre plus d'un quart dix ans plus tard.

Les postes sont en grande majorité des postes d'ouvriers (8 sur 10). Les femmes accèdent à peu près de la même manière aux postes d'encadrement (cadre, chef de culture, gérant...), 7% d'entre elles ont un poste de ce type contre 9% des hommes.

Selon les chiffres de la MSA 2010, les femmes salariées ont plus tendance à être en CDD qu'en CDI par rapport à leurs collègues masculins. Quel que soit leur temps de travail, elles ont en moyenne un salaire horaire plus faible. Ce constat n'est pas propre à l'agriculture.

Quel statut MSA pour les conjointes ?

La participation régulière, salariée ou non, aux travaux de l'exploitation de son conjoint, entraîne depuis 2006 l'obligation de choisir un statut agricole à la Mutualité Sociale Agricole (MSA) : conjoint collaborateur, salarié, ou chef d'exploitation ou d'entreprise agricole. En Aquitaine, plus de 8 800 femmes, conjointes d'un chef d'exploitation et participant aux travaux, sont concernées.

Pour le conjoint, le statut de chef d'exploitation propose deux options : coexploitant ou associé. Deux tiers des conjointes affiliées à la MSA en tant que chefs sont des coexploitantes, travaillant presque toutes à temps plein sur l'exploitation. Les autres conjointes ayant ce statut ne travaillent pas (ou moins d'un mi-temps) sur l'exploitation.

Seulement 10% des conjointes participant aux travaux sont salariées. Plus de la moitié effectue au moins un mi-temps.

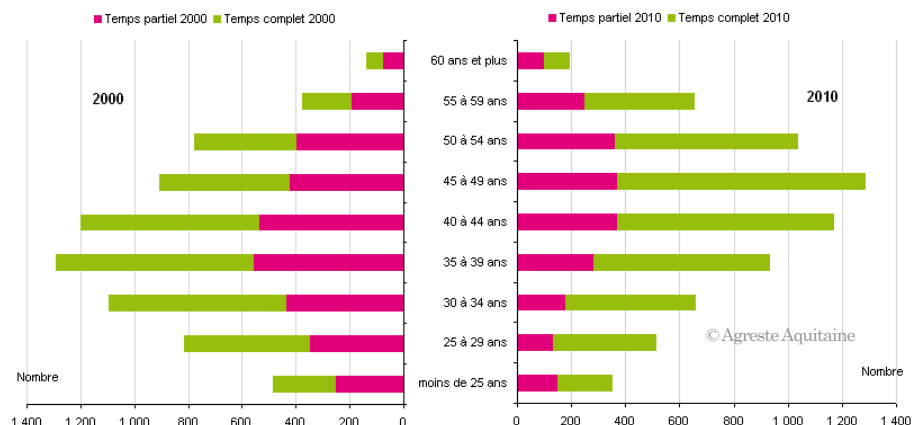
Le statut de conjoint collaborateur, créé en 2000 pour mieux protéger les conjoints, est accessible à ceux qui travaillent régulièrement sur l'exploitation sans être rémunérés. Plus de 2 900 conjointes sont concernées, la moitié travaille à temps complet sur l'exploitation.

3 500 conjointes travaillant sur l'exploitation n'ont pas de statut agricole. Ce sont surtout des femmes qui travaillent à temps partiel, souvent moins d'un mi-temps. Seulement la moitié d'entre elles a un autre emploi non agricole.



Vieillessement du salariat, augmentation du temps complet

Les salariées permanentes à temps partiel et à temps complet, en 2000 et 2010



Source : Agreste Aquitaine - RA 2000 et 2010

Et la relève ?

Dans un métier toujours plus spécialisé et technique, qui comporte une part importante de gestion et d'administratif, il est de plus en plus nécessaire d'acquérir de nombreuses compétences aussi bien théoriques que pratiques. L'augmentation du niveau des diplômes reflète à la fois ce besoin, en même temps que l'amélioration générale de la formation dans la société.

Les formations à l'agriculture offrent un large panel, du BEPA au diplôme d'ingénieur, préparant techniciens, chefs de cultures, exploitants...

Les filles se forment à l'élevage, l'horticulture et la viticulture

750 élèves en formation initiale scolaire et 135 apprenties se forment aux métiers de l'agriculture en 2010-2011 dans un établissement de l'enseignement agricole. Alors que le nombre global de jeunes suivant ces formations chute depuis dix ans, le nombre de filles se maintient et augmente même légèrement.

Certaines formations semblent plus prisées par les filles. La moitié des élèves en formation initiale scolaire « cœur de métier » se spécialise en productions animales. Les deux autres secteurs privilégiés sont l'horticulture et la viticulture, qui attirent également la plupart des apprenties.

Des formations ouvertes à toutes

La majorité des jeunes filles se formant aux métiers de l'agriculture sont des enfants d'employés et d'ouvriers, confirmant l'ouverture de ces métiers à l'extérieur. Les filles d'agriculteurs ne sont pas particulièrement plus représentées dans les formations agricoles. Lorsqu'elles sont inscrites dans un établissement de l'enseignement agricole, elles suivent surtout des formations générales (bacs S, techno...) ; les formations professionnelles qu'elles choisissent préparent principalement aux métiers des services aux personnes, et aux métiers du cheval.

Les actives agricoles en Aquitaine

Les femmes ayant une activité sur l'exploitation tout au long de l'année par département

	Dordogne		Gironde		Landes		Lot-et-Garonne		Pyrénées-Atlantiques		Aquitaine	
	Nombre de femmes	Part des femmes %	Nombre de femmes	Part des femmes %	Nombre de femmes	Part des femmes %	Nombre de femmes	Part des femmes %	Nombre de femmes	Part des femmes %	Nombre de femmes	Part des femmes %
Chefs	2 468	28,4	2 485	26,3	1 600	27,7	2 105	29,2	3 256	27,2	11 914	27,7
Coexploitantes	516	44,2	882	47,8	560	48,0	565	44,8	1 046	47,3	3 569	46,7
Aides familiales	2 028	49,6	2 223	54,3	1 168	43,1	1 656	47,2	2 744	42,4	9 819	47,0
Salariées permanentes	561	24,6	4 887	34,1	531	32,4	526	31,5	309	28,2	6 814	32,4

Source : Agreste Aquitaine - RA2010

■ **SAU** : superficie agricole utilisée. Elle comprend les terres arables, la superficie toujours en herbe (STH) et les cultures permanentes.

■ Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés selon des coefficients permettant le calcul de la **production brute standard (PBS)**. Ces coefficients résultent des valeurs moyennes sur la période 2005 à 2009. La PBS décrit un potentiel de production des exploitations et permet de les classer en « **moyennes et grandes exploitations** », quand elle est supérieure ou égale à 25 000 euros, en

« **grandes exploitations** » quand elle est supérieure ou égale à 100 000 euros.

La contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet également de classer les exploitations selon leur **orientation technico-économique (Otex)**.

■ Un **pluriactif** est une personne (exploitant, conjoint ou autre membre de la famille) ayant une activité régulière sur l'exploitation et déclarant exercer une profession principale ou une activité secondaire non agricole.

Cette publication est disponible à parution sur les sites internet de la statistique agricole : <http://agreste.agriculture.gouv.fr> et de la DRAAF Aquitaine : <http://draaf.aquitaine.agriculture.gouv.fr>



Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
51, rue Kiéser - 33077 BORDEAUX CEDEX
Tel : 05.56.00.42.09 - Fax : 05.56.00.42.90
Courriel : contact.srise.draaf-aquitaine@agriculture.gouv.fr

© AGRESTE 2012

Directeur Régional : Hervé DURAND
Directeur de publication : Jean-Pierre MORZIERES
Composition - Impression : SRISSET Aquitaine
Dépôt légal à parution
N° CPPAP : 2250 AD - ISSN : 1283 - 5412